

226C0906
FR0013227113-FS0565

25 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

SOITEC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 juin 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 19 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire de CDC Croissance¹, Bpifrance Participations SA² et CNP Assurances³, les seuils de 20% des droits de vote et de 15% du capital de la société SOITEC et détenir, indirectement, 4 351 590 actions SOITEC représentant 7 987 597 droits de vote, soit 12,16% du capital et 17,84% des droits de vote de cette société⁴, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	0	0	0
CDC Croissance ¹	256 890	0,72	256 890	0,57
Bpifrance Participations SA ²	4 094 700	11,45	7 730 707	17,26
CNP Assurances ³	0	0	0	0
Total CDC	4 351 590	12,16	7 987 597	17,84

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOITEC sur le marché et de la restitution d'actions SOITEC détenues à titre de collatéral, par CNP Assurances.

¹ Contrôlée par la CDC.

² Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

³ Détenue par CNP Assurances Holding, elle-même détenue par La Banque Postale, elle-même détenue par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 35 772 015 actions représentant 44 782 133 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.